

L'info

Luxeuil : le feu de cave dégénère

Trois foyers de deux personnes relégués : c'est le bilan de l'incendie qui s'est déclenché, vendredi soir peu après 17 h 30, rue Grammont à Luxeuil (Haute-Saône). Un feu de cave que les pompiers ont rapidement circonscrit, réussissant à stopper la propagation au plancher en bois du logement situé juste au dessus, au rez-de-chaussée. Outre les habitants de cet appartement, des voisins résidant dans la même maison ont aussi dû trouver un autre toit pour passer la nuit, l'installation électrique ayant été touchée. L'intervention a nécessité la présence

de douze pompiers des centres de Luxeuil et Fougerolles, coordonnés par le lieutenant Denizot, de Vesoul. La gendarmerie procéda à la mise en œuvre d'une circulation alternée dans cette artère principale de la ville. Un technicien GDF ainsi que le maire Michel Raisin et son premier adjoint Frédéric Burghard étaient également sur les lieux. L'origine du sinistre n'était pas déterminée, quand bien même une chaudière se trouvait dans la cave.

A.V.

Quand la fontaine se fige



En temps ordinaire, l'eau jaillit avec force de cette jolie fontaine de Mathay (petite commune du Doubs). Mais en temps... polaire, comme celui que nous traversons actuellement en grelottant, la voilà entièrement figée, se transformant en une surprenante statue contemporaine.

Mémoire

La Croix de Lorraine (re) devient payante

A Colombey-les-Deux-Eglises (Haute-Marne), finie la gratuité pour voir la Croix de Lorraine !

Colombey-les-Deux-Eglises

Le monument en granit rose, haut de 43 m, érigé en 1972 à Colombey-les-Deux-Eglises en Haute-Marne, redevient donc payant, après avoir été en accès gratuit depuis 2008.

En effet, depuis sa réouverture, le week-end dernier, le Mémorial De Gaulle propose aux visiteurs un ticket à 12,50 euros comprenant l'entrée au Mémorial et la visite de la Croix de Lorraine. Concrètement, il ne sera plus possible d'accéder à pied à la Croix sans passer par la billetterie du Mémorial.

« Il faut équilibrer les comptes »

« Parce qu'il faut équilibrer les comptes, car si le Mémorial a été construit grâce à des fonds publics, il est désormais exploité par une société privée d'économie mixte (SEM) », explique Thomas Wauthier, responsable de la communication du Mémorial. L'objectif est de doper une fréquentation, en baisse. Pourtant, avec 80 000 entrées en 2011, le Mémorial reste le site

culturel payant le plus fréquenté de Champagne-Ardenne. Dans la région, la cathédrale de Reims attire davantage de visiteurs, mais elle est gratuite.

Dans les années 70, le petit

village de 400 habitants a vu défiler des millions de visiteurs. Les années qui suivirent la mort du général De Gaulle, les gaullistes affluèrent en masse à chaque occasion, 18 juin, 9 novembre, etc. Faisant de

Colombey un passage obligatoire pour les pèlerins du gaullisme ; un lieu de culte et lieu de mémoire...

Aujourd'hui, le village cher au cœur du grand homme accueille toujours environ

100 000 visiteurs par an. Parmi eux de nombreux scolaires, des associations de seniors et pendant la période estivale des visiteurs étrangers et des familles en transit dans la région. Mais nombreux sont ceux qui « se contentent » d'une visite à pied à la Croix ou se recueillent simplement sur la tombe du Général.

Le triptyque

Depuis 2008, le Mémorial à la gloire de De Gaulle constitue avec la Croix de Lorraine et la Boiserie le triptyque de la petite commune haut-marnaise où le Général vécut en famille. Un parcours balisé pour 200 000 visiteurs espérés. Mais au fil du temps, la ferveur est retombée.

Avec le Mémorial dont le parcours muséographique - avec bornes interactives - retrace les étapes de la vie du grand homme, voici venu le temps de l'Histoire.

C.B.

Le Mémorial est ouvert de 10 h à 17 h 30, sauf le mardi jusqu'au 30 avril. Du 1er mai au 30 septembre, de 9 h 30 à 19 h 30.



Le Mémorial accroché à la colline que surplombe la croix de Lorraine. (Photo archives Alexandre MARCHI)

Université

Conseil d'administration : élection du président le 28

Les listes portées par Pierre Mutzenhardt obtiennent la majorité des sièges dans les deux collèges enseignants au conseil d'administration de l'Université de Lorraine, à l'issue des élections pour les conseils centraux qui se sont déroulées jeudi. Les candidats à la présidence ont jusqu'à lundi pour se manifester. L'élection est prévue le 28 février.

Par ailleurs, c'est Pierre Bravetti qui a été élu directeur du collège Santé (cf. VM de mercredi pour les résultats des collègiens et des pôles scientifiques).

Pour une université collégiale, forte et indépendante : Jean-Louis Morel.

Pour une université de Lorraine humaine, créative et entreprenante : Luc Johann.

Collège B (Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés)

Lorraine, unis vers 2020 : Martial Delignon, Catherine Humeau-Virot, Jérôme Dinet,

Francine Paulus. Pour une université démocratique, plurielle et égalitaire : Christophe Benzitoun. L'UL, autrement : François Charoy.

BIATOSS

UNSA pour des BIATOSS investis et reconnus : Béatrice Vaillant, Bernard Dussoubs. SGEN-CFDT : Philippe Gérard.

Pour une université démocratique, plurielle et égalitaire : Chabane Bachir-Cherif.

Usagers

Titulaires : Lauranne Witt (UNEF et Associations étudiantes), Arthur Braun (MET : Défendons l'insertion professionnelle et l'amélioration de nos conditions d'études dans la nouvelle Université de Lorraine), Pierre-Olivier Brice, Cédric Thiolet (Interassoc Lorraine - La liste des étudiants associatifs et indépendants).

Suppléants : Mélodie Saillard (UNEF et associations étudiantes). Jérôme Firholtz (MET : Défendons l'insertion professionnelle et l'amélioration de nos conditions d'études dans la nouvelle Université de Lorraine).

Laureline Errard et Guillaume Hassler (Interassoc Lorraine - La liste des étudiants associatifs et indépendants).

Doubs

La crème des mont d'or



Le jury a déboîté les fromages pour observer la pâte... avant de les goûter. (Photo ER)

Les Longevilles-Mont d'Or.

Après deux heures et demie de discussions et de dégustation, le verdict tombe. La boîte numéro 5 arrive en tête des votes. Le mont d'or produit par la coopérative de Doubs, près de Pontarlier, décroche la médaille d'or du 25^e concours interprofessionnel du mont d'or appellation d'origine protégée (AOP).

Concours serré avec un jury composé d'une dizaine de personnes. « Des membres de la filière morbier et comté, des

chercheurs, responsables de la qualité, journalistes... On a cherché à ce que le jury soit à la fois connaisseur et représentatif de la population », explique Michel Beauque, le président du syndicat des producteurs.

Onze mont d'or ont ainsi été passés au crible : la présentation, l'aspect, la texture, le parfum, la qualité de pâte et surtout le goût.

« Le mont d'or lauréat est bien parfumé. On sent parfaitement l'épicéa. Il est très bon en bouche, onctueux. La pâte fond bien », argumente Olivier

Magda, le président du jury et ancien du syndicat du mont d'or.

Pour ce qui est de la production annuelle, on s'oriente vers des chiffres similaires à l'an passé avec 4 700 tonnes produites. Cette année, on en fera jusqu'au 15 mars et il sera à la vente jusqu'au 10 mai.

Ianis MISCHI

Le palmarès : 1. coopérative de Doubs ; 2. coopérative des Monts de Joux (Bannans) ; 3 ex aequo : fromagerie Badoz (Pontarlier) et fromagerie des Fourgs.

Trophée LCL



Remise du chèque à Rose-Angèle Faye par Philippe Jasko, directeur régional LCL. (Photo MICHEL FRITSCH)

Elle fait bouger la région

Nancy

En novembre dernier, la somme de 10 000 euros lui avait été remise sous forme d'un chèque factice. Mardi soir, dans les salons de l'hôtel de ville, c'est un spécimen en bonne et due forme qui est passé des mains de Philippe Jasko, directeur régional LCL, à celles de Rose-Angèle Faye, lauréate du Trophée LCL 2011 récompensant les femmes « qui font bouger la région lorraine ».

Cette initiative menée de concert par LCL et L'Est Républicain a donc distingué cette année une femme chef d'entreprise « mais également une femme de cœur », comme l'a souligné Lucienne Redercher, adjointe au maire, représentant André Rossinot.

Pour aider Yenguélé

Créatrice de la marque Faye-rose, cette jeune femme de

32 ans s'est lancée dans les cosmétiques de luxe en commercialisant tout d'abord deux parfums et des laits corporels, puis quelques mois plus tard, une ligne complète, haut de gamme, destinée aux peaux noires, mélangées et asiatiques, à base de karité et de bergamote.

Rose-Angèle Faye, retenue au même titre que cinq autres femmes parmi celles qui ont fait bouger la Lorraine en 2011, a donc gagné les faveurs du jury.

La somme de 10 000 euros remise par LCL sera entièrement consacrée au développement de son village d'enfance au Sénégal.

Yenguélé, qui se situe à 150 kilomètres de Dakar et qui compte près de 1 300 habitants devrait donc, grâce à la générosité de Rose-Angèle, voir se construire dans les prochains mois une école et une médiathèque.

Grand Est

Pièces de rechange nucléaires dans la Meuse

EDF a présenté à Velaines, dans la Meuse, une plate-forme logistique de pièces de rechange de moins de 10 tonnes nécessaires aux centrales nucléaires du pays. Cette installation, qui a coûté 34 millions d'euros, va progressivement stocker sur 45 000 m², quatre millions de pièces. Selon l'EDF, cette nouvelle activité devrait permettre la création d'emplois supplémentaires directs et indirects, tant sur la plate-forme que dans les entreprises locales. Cette plate-forme fait partie du programme d'accompagnement économique promis par le groupe à la Meuse et à la Haute-Marne en raison de l'implantation du centre de stockage de déchets radioactifs à Bure.

Neuves-Maisons : un culot qui vaut de l'or

De la méthode et du culot. L'équipe à l'origine du casse commis vers 4 h du matin dans la nuit de mercredi à jeudi contre le Manège à bijoux de l'Intermarché de Neuves-Maisons, a fait preuve de deux. Les auteurs ont volé une Twingo, un modèle tout à fait adapté à l'espacement entre les plots de sécurité, pour l'utiliser comme bélier contre le rideau de fer du magasin. La même voiture a ensuite servi à défoncer le rideau de la bijouterie que les voleurs ont quitté avec la marchandise en exposition dans les présentoirs. Abandonné sur place le véhicule n'a qu'une aile froissée. C'est à bord d'une seconde voiture, à nouveau volée sur le parking de la grande surface, que les auteurs se sont évanoués dans la nuit. Pour l'anecdote, Intermarché devait modifier son système antibélier en mars.

TARIFS ABONNEMENTS	
VOSGES MATIN du lundi au dimanche	
3 mois	99,65 €
6 mois	186,70 €
1 an	366,40 €
2 ans	715,40 €
VOSGES MATIN du lundi au samedi	
3 mois	75,60 €
6 mois	140,60 €
1 an	279,20 €
2 ans	529,20 €
VOSGES MATIN lundi seul	
3 mois	13 €
6 mois	26 €
1 an	52 €
VOSGES MATIN du mardi au dimanche	
3 mois	86,65 €
6 mois	162,70 €
1 an	314,40 €
VOSGES MATIN dimanche seul	
3 mois	24,05 €
6 mois	48,10 €
1 an	96,20 €
2 ans	192,40 €

Certains journaux peuvent comporter un encart publicitaire. Reproduction, même partielle, rigoureusement interdite, sauf accords spéciaux.

Liste des encarts publicitaires diffusés sous blister avec les suppléments du quotidien.

- VOSGES : LIDL - GRAINES BAUMAUX
- EPINAL : -
- NEUFCHATEAU : -
- SAINT-DIÉ : -
- REMIREMONT : -



LE CRÉDIT MUTUEL, BANQUE DE L'ANNÉE EN FRANCE.

Crédit Mutuel LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr